



À partir du 1er janvier 2018, devient obligatoire L'UTILISATION D'UN LOGICIEL DE GESTION OU D'UN SYSTÈME DE CAISSE satisfaisant aux conditions d'inaltérabilité, de sécurisation, de conservation et d'archivage des données, attestées par un certificat délivré par un organisme accrédité ou par une attestation individuelle délivrée par l'éditeur. **En cas de contrôle, l'absence d'attestation sera soumise à une amende de 7 500€ par logiciel ou système non certifié.**

... que des solutions

Votre *Solution*
d'encaissement
concue et adaptée
à votre *activité*

Un conseil ? Une question ?
09 50 28 54 72
contact@solution-smart.com



Votre *conseiller*

Un conseil ? Une question ?
09 50 28 54 72
contact@solution-smart.com



What?

En 2018, Obligé d'utiliser
une solution d'encaissement
certifié NF 525 ...

... Pas de problème

L'incontournable :
LE LOGICIEL

SOLUTION **Soft**

29€ HT/Mois

- Encaissement simple & rapide
- Interface conviviale & intuitive
- Gestion des vendeurs & des comptes clients
- Multi taux de TVA, multi règlements
- Eclatement des notes
- Chiffre d'affaires par client, par tranche horaire, par article, vendeur...
- Impression des inventaires
- Gestion des achats et du stock
- Transferts comptables (quadratus, Sages...)
- Et bien plus



59€ A PARTIR DE HT/Mois

SOLUTION **Easy**
soft inclus

L'inséparable :
LE LOGICIEL +

- Entièrement tactile
- Tiroir caisse automatique
- Imprimante connectée
- Authentification vendeur par clés ADDIMAT
- Connexion TPE (ingenico)
- Garantie sur site



89€ A PARTIR DE HT/Mois

SOLUTION **Ultra**
soft inclus

Le nec le plus ultra :
L'INSÉPARABLE +

- Grand système tactile
- Gestion multi-caisses
- Multi imprimante (cuisine...)
- Gestion multi magasins
- Scanner-douchette lazer



Service ALL INCLUSIVE

Installation + paramétrage total + formation complète + accompagnement tout au long du contrat